

La suppression de l'agence départementale envisagée pour janvier 2007

Peu de forêt publique, services de soutien pas assez garnis : ainsi l'ONF justifie-t-il l'étude interne de « rapprochement » qui transférerait à Dijon le centre de décision ONF pour la Saône-et-Loire.

Le projet de suppression de la direction départementale de l'Office National des Forêts (ONF) de Saône-et-Loire est bien envisagé, comme nous l'évoquions hier dans le cadre de la manifestation intersyndicale contre les modalités du nouveau contrat d'objectif de l'office. L'ONF a saisi l'opportunité du départ du directeur départemental en retraite en mars dernier pour étudier un « rapprochement » avec la direction de Côte d'Or (qui couvre tout ce département sauf le Châtillonnais). « Il s'agit de la mise en commun avec Dijon de nos services de soutien : études, aménagements, travaux, expertises etc. » explique Pierre Dubois qui assure l'intérim de la direction. « En Saône-et-Loire, nous sommes une petite agence avec 55 à 60 personnels d'encadrement, ce qui nous rend vulnérables en cas d'absence. On manque de binômes. » Lors de sa rencontre avec l'Association des communes forestières

de S. & L., il s'est voulu très rassurant. « Sur le terrain, le maillage des agents ONF ne changerait pas. » Cela dit, le centre de décision quitterait le département pour Dijon, siège de la nouvelle agence « Bourgogne Est » ou Bourgogne du Sud », la dénomination n'est pas définitive. Ni le projet d'ailleurs puisqu'auparavant, il doit être présenté au conseil d'administration de l'ONF à l'automne prochain. S'il entérinait la nouvelle organisation, celle-ci entrerait en vigueur début janvier 2007. Les instances départementales trouveraient toujours en Pierre Dubois, délégué départemental, un correspondant permanent de l'office dont le siège quitterait donc Mâcon. « Mais le patron, ce sera M. Chagnard de Dijon » corrige Régis Jeandenand, du SNU, qui craint, comme l'intersyndicale, que l'office ne s'éloigne un peu plus des communes et des instances départementales. « Pour l'heure, personne ne parle de suppression

de postes, mais dans la nouvelle organisation avec Dijon, 17 collègues vont bientôt partir à la retraite. Il sera tentant de ne pas les remplacer dans des services étoffés par le rapprochement ! » Comme l'ONF pourrait être tenté de ne conserver qu'une grosse antenne sur les deux voisines que sont Chalon et Beaune. Les tenants de la réorganisation l'expliquent par l'assez faible effectif de l'ONF 71 lui-même chargé de gérer une forêt publique (domaniale ou communale) presque modeste, soit 45 000 ha -en Côte d'Or, c'est plus du double- ce qui représente un quart de la surface forestière du département. Thierry Dromard